



## **Compte rendu du Conseil municipal de Mars 2017**

Le compte administratif 2016 a été validé à l'unanimité. Le dossier visant une révision allégée du PLU, va être transféré à la Communauté de communes. En effet, conformément à la Loi NOTRe, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, c'est maintenant la Communauté de communes qui est seule compétente pour instruire et suivre les procédures inhérentes à l'urbanisme et à la planification spatiale. Le Conseil a validé la demande d'un agent communal visant la mise en place d'un congé parental, réduisant son temps de travail à un mi-temps. Il a adopté une motion visant à exprimer clairement la volonté des élus pour le maintien du train de nuit Rodez - Paris. Le Conseil a délibéré favorablement pour l'achat à l'Ordre de Malte d'un terrain jouxtant la place de la Paix à Bruéjols et référencé en « emplacement réservé » dans le PLU. Une réflexion globale doit maintenant être conduite pour préciser les aménagements à privilégier. Le Conseil a été sollicité par les Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) des écoles de Marcillac et de Saint Christophe en vue d'une aide financière visant les enfants scolarisés dans leurs établissements et provenant de notre commune. Après discussion, le Conseil n'a pas souhaité donner suite à ces demandes. Concernant la restauration de la tour de Clairvaux, une réunion de travail est prévue le 14 avril prochain en présence de l'association « Les Amis de Clairvaux », et de représentants des Bâtiments de France, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la fondation du patrimoine. Cette réunion devrait permettre d'identifier les actions à engager en priorité. Enfin, date à retenir : le 22 avril, le Conseil municipal des enfants organise une journée pour recueillir des fonds en vue d'aménager un terrain multisports à proximité du stade de football. Diverses activités vous seront proposées lors de cette journée. Nous vous attendons nombreux.

-----